

Séjour du 07 Septembre 2025 au 14 Septembre 2025

Réservé aux adhérents de l'Association titulaires de la licence FFRandonnée 2023/2024

Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme fédérale de la FFRP N° : IM 075 100 382 Assurance R.C.P.
WTW France - Département Sport Immeuble Quai 33, 33/34 quai De Dion Bouton CS70001
92814 Puteaux Tél. : 09 72 72 01 19 ffrandonnee@grassavoie.com Contrat n° : 41789295M / 0002
Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois Fontanot 92000 Nanterre Tel 33(0)149313131 - Contrat. N° 4000716162 / 0

Animateur du séjour : Yves BARBIERI – Mail : yves.barbieri@bbox.fr Tél : 06 59 51 50 24

PROGRAMME

- **Transports et déplacements** : En covoiturage avec voitures personnelles.
- **Hébergement** : Au VTF – Les Alérions – 496 Route de BLUFFY - 74290 TALLOIRES MONTMUN
- **Organisation** : En pension complète avec pique-nique les jours de rando et une rando bistro comprise, en chambres doubles.
- **Type de séjour** : Randonnées en Etoile, portage uniquement des affaires de la journée.
- **Programme des randonnées** : Deux groupes de randonnées avec deux accompagnateurs diplômés

Ce programme peut varier en fonction des conditions météo ou autres impératifs !

BUDGET du SEJOUR

Ce prix comprend	
552 €	Hébergement en pension complète et pique-nique midi
8 €	Frais de fonctionnement Immatriculation Tourisme
Compris	Assurance annulation groupe

Ce prix ne comprend pas	
Sans objet	Les assurances facultatives
60 €	Estimation des frais de covoiturage à verser directement au chauffeur
72 €	Les suppléments de chambres individuelles (selon disponibilités) (6 nuits)
-	Les assurances annulations, Les boissons, dépenses personnelles ... Et tout ce qui n'est pas indiqué comme COMPRIS !

INSCRIPTION

Nombre de participants : Minimum 30, Maximum 30
En cas d'un nombre insuffisant de participants, le séjour est purement annulé !

Les inscriptions se feront à compter de l'annonce du séjour.

L'inscription sera matérialisée par le paiement avec PayAsso sur le site internet : LEI ESCLOPS Saint-Pérollais.

Elle ne sera définitive, qu'après renvoi par mail ou courrier des bulletins remplis et signés à :

Monsieur BARBIERI Yves – 105 Chemin de DEYRAS – 07440 CHAMPIS

Mail : yves.barbieri@bbox.fr Tél : 06 59 51 50 24

ECHEANCIER

160 €	À l'inscription	Versement (Inscription + agrément tourisme)
200 €	15 Mars 2025	Deuxième versement
200 €	15 Mai 2025	Solde

Le remboursement de l'acompte n'est pas accordé, sauf si l'adhérent qui annule peut-être remplacé par une personne inscrite sur une éventuelle liste d'attente et qu'aucune prestation nominative ne reste due (hébergeur, vol, billets transport...). Si annulation selon les conditions ci-dessus, les primes d'assurances souscrites et la contribution immatriculation tourisme seront systématiquement dues.

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site du Club : www.randolesclops.fr / séjour / conditions générales de vente / assurance